

Document N°	FSLC	ADM	008	VET	Nature	Date	Rédacteur	Page	REV 1
					Fiche vétérinaire	20/09/2017	PH	1	
Rev 0	01/12/14	Première émission			Titre :	Fiche vaccins		DIFFUSION ETENDUE	
Rev 1	01/12/16	Mise en forme			Auteur :	Manue Cottin			

FICHE VETERINAIRE 2017-09-20

Fiche vaccins

Depuis le 1er juillet, le règlement de course impose que les chiens soient vaccinés obligatoirement contre la toux du chenil ou trachéobronchite infectieuse, la rage, la maladie de carré et le parvovirus. Nous vous proposons ici quelques explications plus détaillées sur les modalités.

VACCIN «TOUX DE CHENIL» :

La toux du chenil comprend plusieurs agents pathogènes dont : Bordetella bronchiseptica (Bb) (bactérie), parainfluenza (Pi) (virus) et adénovirus de type 2 (il s'agit du H dans CHPPi2 ou du A dans DAPPi2).

3 vaccins sont disponibles sur le marché :

- Nobivac® kc : une seule administration intranasale validité officielle 1 an. Immunisation contre Bb (début de l'immunité 72h après la vaccination) et Pi (début de l'immunité 3 semaines après la vaccination).

- Pneumodog® : la primovaccination comporte 2 injections à 3 à 4 semaines d'intervalle puis un rappel annuel. Immunisation contre Bb et et Pi. Début de l'immunité 3 semaines après la 2^{ème} injection.

- Bronchischield® : une seule administration intranasale annuelle. Immunisation uniquement contre Bb. (Début de l'immunité contre Bb 5 jours après vaccination). Si ce vaccin est utilisé s'assurer que le chien reçoit bien par ailleurs un vaccin contenant une valence Pi (CHPPi ou DAPPi).

Ces vaccins seuls ne suffisent pas au niveau de la fédération car ne contiennent pas la valence Adénovirus. De ce fait, ils doivent être associés à un vaccin CHPPi2 ou encore DAPPi2. Ces vaccins CHPPi2 ou DAPPi2 peuvent être réalisés un an sur 2 en fonction des RCP (Résumé des Caractéristiques du Produit) en vigueur en fonction des laboratoires.

VACCIN RAGE :

Ce vaccin peut être proposé par plusieurs laboratoires pharmaceutiques. Il a en général une validité d'un an sauf le RABISIN® de chez Merial qui lui peut atteindre une validité de 3 ans. Si 2 injections de Rabisin sont faites à moins d'un an d'intervalle, la 3^{ème} réalisée à moins d'un an de la 2^{ème} pourra être validée pour 3 ans. L'immunité contre la rage se met en place 3 semaines après la première injection. Il est rappelé que le vaccin contre la rage est obligatoire en cas de sortie du territoire français.

VACCIN PARVOVIRUS ET MALADIE DE CARRE :

Les valences parvovirus, Carré et adénovirus sont inclus dans le vaccin appelé CHPPi2 ou Dappi2. Ces vaccins nécessitent en primo vaccination 2 injections à 1 mois d'intervalle, puis un rappel à 1 an, puis un rappel tous les ans ou tous les 2 ans ou tous les 3 ans suivant les RCP des laboratoires.